

Espagne

sidente du Conseil de direction, Dona Luisa de Llorach de Marcader comme présidente du Comité, et de Dona Rosa de Berenguer de Ciurana, comme trésorière et secrétaire. Aux dons naturels exquis de ces nobles dames, qui composent l'assemblée des apôtres, est confiée la direction du patronage qui fonctionne pour le bien des élèves et le service des malades particuliers qui sollicitent son aide. Le fonctionnement administratif obéit à un plan rappelant celui des institutrices hollandaises dont les actions privées ont obtenu la sanction officielle.

« Ainsi donc en Espagne, la Croix-Rouge assume les fonctions qui lui incombent et où elle doit donner l'exemple, car aucune autre institution ne peut justifier de qualités et d'un passé la qualifiant mieux pour les soins aux malades et aux blessés, non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix.

« Docteur CARLES. ».

Esthonie

Détresse des enfants.

M. Dessonnaz, délégué du Comité international, écrit qu'il y a en Esthonie 107,671 enfants nécessiteux. Le Gouvernement esthonien en entretient 207 dans 5 hospices. Il existe 5 ou 6 hospices privés. La Société esthonienne de secours aux enfants distribue à Reval des repas à 3,000 enfants et compte ouvrir de nouveaux hospices pour chacun 50 enfants. A Narva, il y a trois hospices : celui de la ville, celui de la Croix-Rouge esthonienne et celui des paroisses luthériennes, hébergeant en tout 132 enfants. Dans cette ville fonctionne en outre une cuisine scolaire nourrissant 250 enfants. La misère étant grande dans le pays, les enfants sont très mal nourris dans leurs familles et manquent de vêtements et de chaussures. La Croix-Rouge esthonienne a décidé d'ouvrir un dispensaire pour enfants ;

Esthonie

M. Dessonnaz demande si l'Union internationale de secours aux enfants pourrait procurer les objets manquants.

Le Gouvernement esthonien s'engagerait, si des œuvres étrangères venaient au secours des enfants en Esthonie, à fournir la même quantité de vivres qu'elles et à supporter les frais de distribution.

France

La Société de secours aux Blessés militaires dans le proche Orient.

Le *Bulletin*¹ d'octobre de la Société française de secours aux blessés militaires consacre deux articles, l'un aux infirmières en Syrie, l'autre à l'action de la Société en Turquie.

En Syrie, c'est à la demande de M. Georges Picot, haut commissaire de la République, qu'une équipe d'infirmières s'embarqua à Toulon, le 11 mars 1919, à destination de Beyrouth, pour travailler dans les hôpitaux civils où sont soignés les Syriens. Ces infirmières sont réparties à l'hôpital indigène Saint-Georges à Beyrouth, à l'hôpital indigène de Tripoli et à Damas où elles ont organisé un dispensaire.

En Turquie, l'hôpital Jeanne d'Arc a été inauguré à Constantinople, rue Olivo en août 1920. L'hôpital peut contenir de 30 à 35 lits, et a comme service annexe un dispensaire, un service de consultations pour femmes et enfants, une distribution gratuite de vêtements, un service de douches, un ouvroir. Ce sont des réfugiés russes qui sont hospitalisés en ce moment rue Olivo².

¹ *Croix-Rouge Française. Bulletin de la Société française de secours aux blessés militaires.* (Nouvelle série n° 19). — Paris, 21 rue François I^{er}, octobre 1920. In-8, p. 1 à 40.

² Voy. ci-dessus, p. 16, note 1.